
AVIS AU PUBLIC

Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère Modification simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune de Bozouls

Le conseil communautaire de la Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère a lancé une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Bozouls.

Le dossier de la modification simplifiée n° 1 du PLU et un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public seront mis à la disposition du public durant un mois en mairie de Bozouls et au siège de la Communauté de communes du 9 août 2021 au 10 septembre 2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et de la Communauté de communes. Le dossier est aussi consultable, pendant toute la durée de la mise à disposition, sur le site internet de la commune de Bozouls: <https://www.bozouls.fr/> et sur le site internet de la Communauté de communes: <http://comtal-lot-truyere.fr/>

Les observations pourront également être adressées par courrier à l'adresse suivante: Modification simplifiée n° 1, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS et par courriel: urbanisme@bozouls.fr et urbanisme@3clt.fr
